

toujours été qu'une supercherie dont les hommes politiques auraient vanté les avantages fictifs au Parlement et sur les tribunes publiques pendant plus d'une décade. S'il en est ainsi, je ne crains pas d'affirmer que la population du pays ne saurait oublier les affirmations courbes et fourbes de toute une légion d'hommes publics sur notre participation à la dernière guerre et concernant la loi du service militaire obligatoire. Le peuple du Canada serait, par le fait même, en droit de demander un compte sévère à ceux dont il devait attendre la vérité et la lumière.

Puisque d'aucuns croient que le Canada n'est plus le Canada et que les limites de notre patrie commune doivent être refoulées outre-mer, mon mandat de député canadien au Parlement canadien, mes origines, mon passé, la survivance de mes compatriotes et de mon pays, la sauvegarde de nos traditions, de notre constitution et de nos prérogatives si chèrement conquises, me commandent de m'opposer, avec toute la force dont je suis capable, à l'envoi d'un seul bataillon et d'un seul soldat canadien sur le continent européen et en quelque lieu que ce soit en dehors du Canada.

Mon mandat de député, pas plus que celui de mes collègues de cette Chambre, n'a été renouvelé depuis le 14 octobre 1935. La participation du Canada aux guerres extérieures n'a pas été soumise aux électeurs lors des dernières élections générales. La volonté populaire, qui est à la base même de toute démocratie, ne s'est pas manifestée en faveur ou contre cette participation et n'a pas autorisé telle participation. Aussi, j'affirme que le premier devoir du Gouvernement est de demander la dissolution immédiate du Parlement à Son Excellence le Gouverneur général, pour offrir au peuple canadien l'opportunité de ratifier ou de rejeter toute contribution du Canada, même volontaire, aux guerres extérieures.

Si je ne demeurais inflexible dans mon attitude clairement définie jusqu'ici, je me mentirais à moi-même, je trahirais la population de mon comté et je renierais tous les principes qui furent à l'aurore de ma vie publique et qui n'ont cessé de me diriger toujours vers une politique exclusivement canadienne. J'ai pour la première fois exercé mon droit de suffrage contre toute participation du Canada à la guerre et contre l'odieuse loi de conscription dont je fus, avec les hommes de ma génération, une des malheureuses victimes.

Vingt-deux ans auront bientôt passé depuis le jour où j'entrai en campagne contre la loi du service militaire obligatoire, qui devait être, hélas, adoptée après une lutte acharnée, où la fourberie et le mensonge rivalisaient avec toute la pathétique gravité de l'heure.

En cet automne de l'année 1917, je déployai toutes mes faibles ressources et l'ardeur de ma jeunesse—Dieu sait si l'on en a à vingt ans—pour faire triompher une mentalité canadienne et concourir, dans la mesure du possible, à la sauvegarde de nos jeunes gens que, dès le lendemain, la conscription devait ostraciser, poursuivre, traquer et arracher au foyer pour les jeter à la caserne. Même quand les hostilités cessèrent, la prison fut imposée à la jeunesse sur qui le gouvernement avait été impuissant à prélever l'impôt du sang. Honteuses représailles, indignes d'un pouvoir qui proclamait avoir contribué au triomphe de la liberté et de la civilisation! Cependant, comme la jeunesse d'aujourd'hui, celle d'il y a vingt ans était fidèle et loyale à son Roi, mais, comme elle, elle croyait le mieux servir en le servant nulle part ailleurs qu'au Canada, son unique patrie.

C'est au nom de la survivance de cette patrie que j'adjure la Chambre de repousser et de rejeter toute participation aux guerres extérieures. C'est au nom de la terrible expérience acquise au cours de la dernière guerre que je demande au Parlement de ne pas oublier qu'une autre participation aux guerres extérieures consommerait la ruine du Canada.

Je n'ai pas besoin de reconstituer l'histoire de notre effroyable aventure dans la dernière guerre. J'ai cependant le devoir de rappeler à la Chambre que notre participation effrénée dans le dernier conflit mondial nous a coûté et nous coûte encore des milliards, pendant que soixante mille des nôtres ont été fauchés par la mitraille sur le sol européen. Je ne puis non plus passer sous silence notre dette nationale qui, tenant compte des obligations des provinces et des municipalités, est de \$950 par tête. A cette heure fatidique, il est d'intérêt public de noter que notre dette totale est de plus de 8 milliards et qu'elle va s'augmentant au chiffre effarant de plus de 250 millions par année.

En face de cette situation économique à faire trembler les moins pusillanimes, qui donc oserait décréter le suicide de la nation? Pourquoi la ruine du Canada serait-elle fatalement liée à la ruine de l'Europe? Mais la débâcle financière ne souffre pas de comparaison avec la déchéance morale et l'horrible malheur qui s'abattaient nécessairement sur la population du pays, si la majorité du Parlement allait décider, en même temps que la contribution pécuniaire, l'envoi de corps expéditionnaires en dehors du territoire canadien. Le Canada saigne encore trop abondamment des blessures de la dernière guerre pour l'assujettir à un fardeau plus lourd encore. Je frémis à la pensée qu'une catastrophe pire dans ses ravages que le dernier conflit nous entraîne